

**DÉPARTEMENT DES PYRENEES ATLANTIQUES
ARRONDISSEMENT DE PAU**

MAIRIE D'ORTHEZ

EXTRAIT du Registre des délibérations du Conseil municipal

SÉANCE DU 17 AOÛT 2021

PRÉSENTS : M. HANON, Maire-Président, MM. GROUSSET, DESPLAT, Mme BAYLE-LASSERRE, MM. BOUNINE, SENSEBE, Mme DE MORO, M. LABORDE Adjoint, Mme PICHAUREAU, M. ARENAS, Mme FOURQUET, M. ETCHEBERTS, Mme LABORDE, MM. DUPOUY, CARRERE, Mme BEUSTE, MM. WILS, VIVES, Mmes BOUBARNE, MARQUEHOSSE, MUSEL, DOMBLIDES, MM. CONEJERO, BERGES, DELTEIL, LABENNE, MELIANDE, RAMALHO

ABSENTS/EXCUSES : Mme LEMBEZAT (pouvoir à M. DESPLAT), Mme ROUSSET-GOMEZ (pouvoir M. HANON), Mme LAMAZERE (pouvoir M. GROUSSET), M. COSTEDOAT (pouvoir M. ETCHEBERTS), Mme DARSAUT (pouvoir Mme BAYLE-LASSERRE)

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M. GROUSSET

21 – 96 - MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS À COMPTER DU 1^{ER} SEPTEMBRE 2021

Rapport présenté par Monsieur DESPLAT, maire-adjoint :

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal que, conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant de la collectivité. Il est proposé d'actualiser le tableau des effectifs pour tenir compte de l'évolution des besoins de la collectivité.

CRÉATIONS D'EMPLOIS

Filière administrative

- Création d'un poste d'Attaché principal

Filière sociale

- Création d'un poste d'agent spécialisé principal de 2ème classe des écoles maternelles

Filière artistique

- Création d'un poste d'assistant d'enseignement artistique à temps non complet 6h/semaine.

Filière animation

- Création d'un poste d'animateur.

SUPPRESSIONS D'EMPLOIS

Filière sociale

- Suppression d'un poste d'agent spécialisé principal de 2ème classe des écoles maternelles à temps non complet 6h51/semaine
- Suppression d'un poste d'agent spécialisé principal de 1ère classe des écoles maternelles

Vu l'avis favorable du Comité Technique qui s'est réuni le 6 août 2021,

Envoyé en préfecture le 20/08/2021

Reçu en préfecture le 20/08/2021

Affiché le

abstentions (MM. BERGES, LA-
ID : 064-216404301-20210817-21DEL96-DE

**Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, par 27 voix pour –
BENNE, CONEJERO, MELIANDE et MMES DOMBLIBES, MUSEL) :**

- **approuve les créations et suppressions des postes visés ci-dessus,**
- **décide de modifier ainsi le tableau des effectifs à compter du 1^{er} septembre 2021,**
- **précise que les crédits suffisants sont prévus au budget de l'exercice.**

**Ainsi fait et délibéré à ORTHEZ, le 17 août 2021
Et tous les membres présents ont signé
Pour copie conforme et certificat d'affiche.**



Affiché en Mairie le